

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

LA FARANDOLE

PROJET PEDAGOGIQUE 2023/2024



Sommaire

1. Présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole	4
1.1. Le contexte local	4
1.2. L'environnement géographique	4
1.3. Les coordonnées de l'organisateur	4
1.4. Les coordonnées de l'Accueil	5
1.5. Les différents types d'accueil	5
1.6. Le public accueilli	5
1.7. Les lieux d'accueil	6
1.8. Les locaux	6
1.9. L'équipe pédagogique	7
1.9.1. Sa composition	7
1.9.2. Son rôle	7
1.10. La charte de l'équipe pédagogique	9
1.11. Les partenaires et les prestataires	9
1.12. La communication	10
1.12.1. Avec les familles	10
1.12.2. Avec l'équipe	10
1.12.3. Avec les partenaires et les prestataires	10
1.12.4. Avec l'organisateur	10
2. Le projet pédagogique	11
2.1. Les intentions éducatives de l'association "Foyers Clubs d'Alsace"	11
2.2. Les valeurs éducatives de la directrice	11
2.3. Les objectifs généraux	12
2.4. Les objectifs opérationnels.	12
2.5. L'échéancier... ..	13
2.6. Le calendrier des semaines... ..	13
2.7. L'évaluation	14

2.8.	Les moyens utilisés pour l'évaluation.....	15
3.	Le fonctionnement	16
3.1.	Le roulement de l'équipe encadrante	16
3.2.	La pause méridienne.....	16
3.2.1.	La composition des repas.....	16
3.2.2.	Le roulement de la pause méridienne	17
3.2.3.	Des objectifs spécifiques	17
3.2.4.	Les régimes alimentaires particuliers	17
3.3.	L'accueil du soir.....	18
3.3.1.	Le déroulement	18
3.3.2.	La composition du goûter	18
3.4.	Les mercredis et les vacances.....	18
3.4.1.	Une journée type.....	18
3.4.2.	Les objectifs des Loisirs du Mercredi.....	19
3.4.3.	Les objectifs des vacances.....	19
3.5.	L'assistance sanitaire	20
3.6.	L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps	20



1. Présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole

1.1. Le contexte local

La Farandole a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2011 à l'initiative du Conseil Municipal et en partenariat avec les Foyers Clubs Alsace. L'Accueil de Loisirs répond à un besoin des familles de la commune concernant la prise en charge de leurs enfants hors du temps scolaire.

L'Accueil permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille. Pour l'enfant, il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement qui permet les apprentissages, les échanges et les découvertes.

1.2. L'environnement géographique

Cet Accueil de Loisirs se trouve en plein cœur de Blodelsheim, commune de 2000 habitants située entre Mulhouse et Colmar et faisant partie de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach.



Sur la commune, on compte plusieurs infrastructures dont :

- Une école maternelle : l'école maternelle Dewatre ;
- Une école élémentaire : l'école élémentaire Les Tilleuls ;
- Des commerces de proximité : boulangerie, tabac-presse... ;
- Plusieurs associations : sports, activités culturelles, pêche...

L'Accueil de Loisirs réside en face de la mairie, à proximité de l'école primaire et à 10 minutes à pied de l'école maternelle.

1.3. Les coordonnées de l'organisateur

FDFC Alsace

4, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33

Courriel : fdfc68@mouvement-rural.org

1.4. Les coordonnées de l'Accueil



Accueil de Loisirs périscolaire "LA FARANDOLE"

44, rue du Général de Gaulle

68740 Blodelsheim

Tél : 09 64 40 45 08

Courriel : clsh.blodelsheim@mouvement-rural.org

1.5. Les différents types d'accueil

La Farandole propose différents types d'accueils :

- Un accueil périscolaire en semaine durant les temps scolaires :
 - ✓ De 11h30 à 13h30 lors de la pause méridienne ;
 - ✓ De 16h à 18h30 pour l'accueil du soir.
- Un accueil extra-scolaire durant les temps scolaires (Loisirs du Mercredi):
 - ✓ De 8h à 18h30 : inscription possible à la journée, le matin avec ou sans repas, l'après-midi avec ou sans repas.
- Un accueil extrascolaire durant les vacances scolaires (une semaine lors de la 1ère semaine des petites vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps et les trois premières semaines de juillet suivant la fin de l'école) :
 - ✓ De 8h à 18h : l'inscription se fait à la semaine.

1.6. Le public accueilli

La Farandole accueille les enfants de 3 à 12 ans. Pour l'accueil périscolaire, ils doivent être scolarisés à Blodelsheim et résider sur la communauté de communes. L'effectif des enfants pouvant être accueillis respecte le taux d'encadrement réglementaire, soit :

- 1 animateur pour 10 enfants de 3/5 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6/11 ans pour le périscolaire ;
- 1 animateur pour 8 enfants de 3/5 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6/11 ans pour l'extrascolaire.

1.7. Les lieux d'accueil

Types d'accueil Public	Pause méridienne	Accueil du soir	Loisirs du Mercredi	Vacances
Maternelles et Élémentaires	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire (Occasionnellement, accueil à la salle multifonctions de l'école des "tilleuls")	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire ou salle polyvalente

1.8. Les locaux

D'une superficie de 160 m², l'Accueil périscolaire est réparti de la manière suivante :

- 1 salle de réfectoire faisant office de salle de repas, de goûter et pouvant être utilisée comme salle d'activités ;
- 1 grande salle utilisée comme salle d'activités et salle de repas lors de la pause méridienne ;
- 1 espace de repos (sieste des petits ou infirmerie) ;
- 1 vestiaire ;
- 1 bloc sanitaire (toilettes filles, toilettes garçons et toilettes adultes/personnes en situation de handicap) ;
- 1 bureau ;
- 1 cuisine ;
- Des locaux de rangement (local des produits d'entretien, réserve de matériel pédagogique au sous-sol).

La Salle Polyvalente est organisée de la manière suivante :

- 1 hall d'entrée;
- 1 grande salle organisée en espace de restauration;
- 1 salle d'eau avec toilettes filles et garçons;
- 1 cuisine équipée ;
- 1 local entretien.

La salle multifonctions se trouve dans l'école primaire. Cet espace est composé de tables et de chaises, de matériel pédagogique et d'un point d'eau. Les sanitaires utilisés sont ceux de l'école.

Les espaces extérieurs:

A proximité de la Salle polyvalente:

- 1 terrain ;
- 1 terrain de football ;
- 1 parcours vitae;
- La cour de l'école élémentaire Les Tilleuls qui dispose d'un coin bitume, d'un espace vert avec un verger et des aires de jeux.

1.9. L'équipe pédagogique

1.9.1. Sa composition

Sandrine GROSSET
Directrice
BAFA/Stagiaire BAFA

Maud CLAUDE
Animatrice temps plein
BAFA

Catherine HUEBER
Animatrice
BAFA

Claudine MICHEL
Animatrice
BPJEPS
(activités gymnastique,
de la forme et de la force)

Lauriane FONTANILLE
Animatrice
Stagiaire BAFA

Estelle ANTONY
Animatrice
Non qualifiée

Stéphanie EHRHARDT
Maîtresse de maison

1.9.2. Son rôle

La directrice de l'Accueil de Loisirs :

- ✓ Rédige le projet pédagogique et s'assure de la mise en œuvre de ce dernier auprès des enfants.
- ✓ S'assure de la prise en charge éducative et sanitaire des enfants.
- ✓ Coordonne la mise en place des projets d'animation et des programmes d'activités.
- ✓ Anime et développe la relation avec le réseau partenarial : Commune, traiteur, associations et professionnels locaux, habitants du village...
- ✓ Anime la relation avec les familles: traitement des demandes, communication des informations, mise en œuvre d'animations spécifiques, gestion de situations difficiles relatives aux enfants...
- ✓ Assure la gestion quotidienne de l'Accueil: inscriptions/annulations, organisation du fonctionnement, commande des repas...
- ✓ Anime et encadre l'équipe: plannings, communication des informations, organisation de temps de travail commun...
- ✓ Assure le suivi des animateurs stagiaires.
- ✓ Assure la facturation.
- ✓ Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité, des normes HACCP.

- ✓ Rend compte de l'activité de la structure à sa hiérarchie.
- ✓ Participe, encadre et anime des temps de vie quotidienne et des temps d'animation.

Les animateurs :

- **Auprès des enfants :**
 - ✓ Sont garants de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant dont ils ont la charge.
 - ✓ S'adressent aux enfants avec bienveillance et politesse et ce, également en cas de rappel à l'ordre.
 - ✓ Identifient et répondent aux besoins des enfants en étant disponibles et à l'écoute: besoin de

s'isoler, de se rendre aux toilettes...

- ✓ Font preuve d'objectivité et d'équité dans la gestion de situations conflictuelles entre les enfants. Dans le cas où l'animateur n'est pas témoin du désaccord, les conséquences sont appliquées soit pour l'ensemble des enfants concernés, soit pour aucun.
- ✓ Encadrent et animent les temps de vie quotidienne: trajets, pauses méridiennes et goûters...
- ✓ Proposent, organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants en lien avec le projet pédagogique.
- ✓ Observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signaler à la responsable de la structure.
- ✓ Respectent les règles d'hygiène, les normes HACCP.
- ✓ Aide, accompagne, guide l'animateur remplaçant.

- **Auprès des parents :**

- ✓ Accueillent les parents avec bienveillance.
- ✓ Incluent les parents dans la vie de la structure en racontant la journée de l'enfant.
- ✓ Dirigent les familles vers la directrice pour les demandes spécifiques et les problématiques à régler.
- ✓ Font preuve de discrétion en gardant la notion de confidentialité et de secret professionnel.

- **Au sein de l'équipe :**

- ✓ Participent au service lors des temps de restauration.
- ✓ Participent à l'entretien des locaux : nettoyage/désinfection des tables et chaises après le goûter.
- ✓ Participent activement aux réunions et à la vie de l'Accueil.
- ✓ Entretiennent une relation bienveillante entre eux.
- ✓ Développent l'esprit d'équipe en communiquant et en s'entraîdant.

L'animateur stagiaire :

Il est là pour se former et être formé. Son accompagnement s'effectue par l'observation et des points réguliers sur l'acquisition d'un savoir-être et d'un savoir-faire. Les situations problématiques doivent être identifiées pour favoriser sa progression. Au cours de son stage, l'animateur stagiaire sera amené à mettre en pratique une situation d'animation.

Son évaluation se fait tout au long du stage. Au départ, elle est portée sur les connaissances et les aptitudes du stagiaire afin de recueillir ses attentes et identifier ses besoins. Pendant, l'évolution est mesurée en fonction des critères énoncés en début de stage et des moyens sont proposés au stagiaire pour progresser. À la fin du stage, un bilan global est réalisé et son appréciation est argumentée. Des conseils sont donnés pour la suite de sa formation.

La maîtresse de maison :

- ✓ S'occupe de l'organisation des prestations liées à la restauration : Mise en place des tables, relevée des températures du frigo et des plats, mise en chauffe, prélèvement des échantillons témoins, gestion du service, entretien de la vaisselle.
- ✓ S'occupe de l'entretien des locaux.
- ✓ Participe à la gestion des stocks du matériel d'entretien avec la directrice.
- ✓ Respecte les règles d'hygiène, les normes HACCP.

1.10. La charte de l'équipe pédagogique

Cette charte permet le positionnement de l'animateur.

SÉCURISER : (sécurité physique, morale et affective)

- On sait toujours où sont les enfants.
- On évalue et on anticipe les risques liés à une activité.
- On établit les règles de vie avec les enfants et on veille à leur respect tout au long de l'accueil.
- On intervient chaque fois que c'est nécessaire (chagrin, conflit, dispute, enfant isolé ...).
- On veille au bon fonctionnement du groupe (dynamique positive et intégration de chaque enfant).
- Lorsqu'on sort à l'extérieur, on prévient et on emporte une trousse de secours, un téléphone, un gilet jaune et on remplit une fiche de sortie.

ANIMER :

- On est et on reste animateur dans tous les moments de la journée : on participe de manière active et utile.
- On fait participer les enfants.
- On a un comportement exemplaire (Respect, langage, ponctualité, politesse, utilisation du téléphone personnel limité ...).
- On ne se contredit pas devant les enfants.
- On se fait plaisir en proposant des choses qui nous font envie.

COMMUNIQUER :

- On se concerta : prise de décisions collectives, échanges d'informations ...
- On transmet toutes les informations importantes à la directrice.
- On se répartit les tâches dans l'équipe et les rôles de chacun.
- On est disponible envers les parents et on a la possibilité de les orienter vers la directrice si besoin.
- On se dit les choses afin de régler les conflits naissants au plus vite : on trouve la solution dans le dialogue et la bienveillance, tout le monde doit trouver sa place.

1.11. Les partenaires et prestataires

- La DRAJES dont les missions sont la prévention et le contrôle de la cohérence de nos actions ;
- La CAF, acteur majeur de la solidarité nationale, qui prend en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur le territoire ;
- La commune qui nous soutient dans notre action par la mise à disposition de moyens et son implication dans nos projets ;
- Les parents avec lesquels nous souhaitons partager notre projet afin de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de la commune ;
- Les écoles avec lesquelles nous entretenons une relation collaborative dans le souci du bien-être des enfants ;
- Les associations locales et les professionnels qui participent aux projets mis en œuvre ;
- Les prestataires de service, dont le traiteur Gourmands et Gourmets, qui participent au bon fonctionnement de notre activité.

1.12. La communication

1.12.1. Avec les familles

<i>Moyens de communication</i>	Types d'informations
<i>Livret pédagogique</i>	Présentation du projet éducatif et pédagogique, de l'équipe, des projets d'animation, des temps forts
<i>Site de la Mairie de Blodelsheim</i>	Livret et projet pédagogique, dossier d'inscription, plannings
<i>Affichages permanents extérieurs à l'accueil</i>	Menus, documents officiels et informations diverses
<i>Affichages permanents extérieurs dans les écoles</i>	Menus
<i>Affichages temporaires</i>	Besoin de matériel, action ponctuelle, photos
<i>Courriels</i>	Projet pédagogique et informations particulières
<i>Plaquette mensuelle de la commune « Ganz Info »</i>	Informations particulières ponctuelles type recrutement pour les vacances
<i>Journal biennuel de la commune « Mi-Dorf »</i>	Présentation de l'activité de la structure
<i>Échanges oraux</i>	Informations particulières sur le vécu de l'enfant à l'accueil, informations administratives

1.12.2. Avec l'équipe

Une réunion peut être programmée lorsque cela est nécessaire le lundi en dehors du temps de présence des enfants.

À chaque réunion, un compte-rendu est retranscrit dans un cahier. En cas d'absence d'un membre de l'équipe, ce dernier en prend connaissance à son retour.

A la fin de chaque trimestre, une réunion-bilan permet de faire le point sur la réalisation de nos objectifs pédagogiques, d'évaluer et de réajuster nos actions.

1.12.3. Avec les partenaires et prestataires

La communication se fait en face à face, par courriel ou par téléphone.

1.12.4. Avec l'organisateur

Les échanges sont réguliers tout au long de l'année.

2. Le projet pédagogique

2.1. Les intentions éducatives de l'association de la "Foyers Clubs d'Alsace"



Intention éducative : Aider l'enfant à se construire

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour les accueils de la FDFC d'Alsace de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe.



Intention éducative : Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde, qui l'entoure

Les espaces d'accueil et d'animation de la FDFC Alsace sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux.



Intention éducative : S'inscrire dans une démarche de coéducation

La FDFC Alsace veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs.



Intention éducative : Favoriser l'éducation au développement durable

Les projets développés par la FDFC Alsace s'inscrivent dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

2.2. Les valeurs éducatives de la directrice

Les valeurs partagées prennent vie dans toutes les différentes relations de l'accueil collectif :

- Entre la directrice et les animateurs,
- Entre les animateurs et/ou la directrice et les enfants,
- Entre les enfants entre eux.
- Entre les parents et l'équipe d'animation.
 - Être bien avec soi-même :
- Permettre à chacun de se sentir entendu, compris et en sécurité.
- Pouvoir vivre la semaine à son rythme suivant son âge et sa personnalité.
- Prendre du plaisir et s'amuser.
 - Être bien avec les autres :
- Appuyer l'importance de la communication respectueuse :
 - Règles de politesse et de respect appliquées et applicables par tous.
 - Des temps forum pour donner la parole à chacun.
 - Des temps de réunion pour évaluer.
- Favoriser la coopération et l'entraide :
 - Mise en place de règles de vie en collectivité.
 - Privilégier les jeux de groupes.
 - Entraide et soutien au sein de l'équipe pédagogique.
- Résoudre les conflits quand cela est nécessaire.
 - Être bien avec son environnement :
- Favoriser les activités extérieures.
- Susciter la curiosité face au monde qui nous entoure.
- Consolider ou éveiller les liens respectueux avec la nature.

2.3. Les objectifs généraux

- Permettre à l'enfant d'exprimer ses différences et ses émotions à travers l'art pictural en favorisant la créativité et l'expression personnelle.
- Sensibiliser les enfants aux différentes techniques utilisées dans la peinture.
- Introduire les enfants à l'histoire de l'art pictural et ses principaux mouvements/courants artistiques.
- Promouvoir la coopération et le travail d'équipe lors de projet collectifs artistiques.

2.4. Les objectifs opérationnels

- Faire connaître aux enfants les couleurs primaires et secondaires indispensables pour la peinture.
- Permettre aux enfants de porter leur attention sur les couleurs mais aussi sur les formes et les matières.
- Faire découvrir les gestes adaptés à l'art pictural tels que ; déposer, étaler, mélanger, découper, pigmenter...
- Faire prendre conscience aux enfants de la diversité des couleurs qui se trouvent autour d'eux.

- Laisser les enfants aller vers ce qui les attire par l'observation.
- Savoir exprimer ses émotion à travers la peinture.
- Décrire une image et exprimer son ressenti ou sa compréhension.
- Sensibiliser les enfants à la nécessité d'organiser l'espace et ses limites fonction de la taille du support.

2.5. L'échéancier

L'éveil artistique : du 15/09 au 22/12

- Couleurs et formes
- Techniques artistiques

Les grands peintres et leurs courants : du 08/01 au 31/05

- Je peins à la manière de ...

Le temps des expositions : du 01/06 au 06/07

- Création d'invitations
- Préparation de l'exposition

2.6. Le calendrier des semaines

Paire :

	Collègue 1	Collègue 2
Lundi	Projet	Jeux Calmes
Mardi	Réactivité	Réactivité
Jeudi	Jeux calmes	Projet
Vendredi	Échange	Échange

Impaire :

	Collègue 2	Collègue 1
Lundi	Projet	Jeux Calmes
Mardi	Réactivité	Réactivité
Jeudi	Jeux calmes	Projet
Vendredi	Échange	Échange

2.7. L'évaluation

Sensibiliser les enfants aux différentes techniques utilisées dans la peinture				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants ont travaillé avec soin et attention aux détails</i>				
<i>Les enfants ont fait preuve de précision dans l'application de la peinture, la création de lignes droites et de formes géométriques.</i>				
<i>Les enfants ont été guidés pour apprendre des techniques de base de la peinture telles que le mélange de couleurs, la superposition de couleurs, l'application de peinture, etc.</i>				
<i>Les enfants sont capable de faire la différence entre une couleur primaire et une couleur secondaire.</i>				
<i>Les enfants ont appliqués ces techniques de manières appropriée.</i>				
<i>Les enfants connaissent les variation de couleur dans une palette de peintre.</i>				
Introduire les enfants à l'histoire de l'art pictural et à ses principaux mouvements/courants artistiques				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants ont créés des œuvres originales et uniques</i>				
<i>Les enfants ont montrés un intérêt et une passion pour la peinture</i>				
Permettre à l'enfant d'exprimer ses différences et ses émotions à travers l'art pictural en favorisant la créativité et l'expression personnel				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>les enfants ont été encouragés à explorer leur créativité et leur imaginaire dans leur travail.</i>				
<i>Les enfants ont été en mesure de transmettre leurs messages, leurs émotions à travers leurs œuvres</i>				
Promouvoir la coopération et le travail d'équipe lors de projets collectifs artistiques				

Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants ont travaillé ensemble de manière collaborative pour créer une œuvre d'art collective</i>				
<i>Les enfants ont été en mesure de respecter les idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.</i>				
<i>Les enfants ont été encouragés à communiquer sur leur travail et à partager leurs idées avec les autres.</i>				
<i>Le projet a abouti à un produit fini de qualité</i>				
<i>Les œuvres d'art ont été présentées d'une façon créative et professionnelle</i>				

2.9. Les moyens utilisés pour l'évaluation

Avec qui	Avec quoi	Quand
Enfants	Smileys, forum, temps d'échange lors du goûter	Quotidiennement
Parents	Discussion informelle	Quotidiennement
Partenaires	Courriel, téléphone	Selon régularité, une fois par semestre ou après l'intervention ponctuelle
Équipe	Réunion, grille d'évaluation	Une fois par trimestre pour l'accueil périscolaire et après chaque période vacances
Organisateur	Points réguliers Rapport d'activités	Trimestriellement et plus, si nécessaire Annuellement

3. Le fonctionnement

3.1. Le roulement de l'équipe encadrante

Périodes	Maternelles	Élémentaires
4 septembre au 21 octobre	Catherine Lauriane	Claudine Estelle Maud Sandrine
6 novembre au 23 décembre	Lauriane Maud	Claudine Estelle Catherine Sandrine
8 janvier au 24 février	Maud Claudine	Estelle Catherine Sandrine Lauriane
11 mars au 20 avril	Claudine Sandrine	Lauriane Estelle Catherine Maud
6 mai au 6 juillet	Sandrine Estelle	Claudine Lauriane Maud Catherine

3.2. La pause méridienne

3.2.1. La composition du repas



Les repas sont livrés quotidiennement par le traiteur "Gourmets et Gourmands" en liaison froide. Ils comprennent :

- Une entrée ;
- Un plat principal ;
- Un produit laitier ;
- Un dessert ;
- Du pain.

Deux types de repas sont proposés : normal ou sans viande. Ils sont composés majoritairement de produits locaux et bios.

Les menus sont affichés à la vue de tous.

3.2.2. Le déroulement de la pause méridienne

L'équipe d'animation arrive à 11h15. Elle prend note des divers changements et informations, et part chercher les maternelles et les élémentaires dans leurs écoles respectives.

Les maternelles sont récupérés par un animateur dans le hall de l'école par classe. Ils se réunissent dans la salle de motricité où le second animateur les accueille et vérifie leur présence sur la liste de pointage. Les enfants se rangent et le trajet vers l'Accueil s'effectue à pied.

À leur arrivée, les enfants se dévêtent au vestiaire avant de passer aux sanitaires et de s'installer à table. Dans chaque espace, le service est effectué par la maîtresse de maison secondée par l'équipe d'animation.

Un charriot de débarrassage des couverts est mis à disposition dans chacune des salles. Les enfants sont invités à y participer individuellement avant de passer aux sanitaires, s'habiller et repartir à l'école où des jeux extérieurs sont proposés par l'équipe d'animation si le temps le permet.

Les élémentaires sont accueillis dans la cour de l'école. Un animateur placé vers l'entrée au premier banc, vérifie leur présence sur la liste de pointage. Le départ des enfants se fait quand ils seront tous présents ou excusés. À leur arrivée, les enfants se dévêtent au vestiaire avant de passer aux sanitaires et de s'installer à table. Le service est effectué par la maîtresse de maison secondée par l'équipe d'animation.

Un charriot de débarrassage des couverts est mis à disposition. Les enfants participent au débarrassage, au nettoyage et au rangement à la fin du service avant de passer aux sanitaires, de s'habiller et de repartir à l'école.

3.2.3. Des objectifs spécifiques

Compte tenu de la contrainte horaire, quatre objectifs ont été fixés sur ce temps d'accueil. Ils sont de :

- Sensibiliser les enfants au respect et aux règles de politesse.
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire en les invitant à goûter de tout.
- Favoriser la responsabilisation des enfants pour leurs espaces de vie en les impliquant dans les tâches de la vie quotidienne.
- Permettre aux enfants de « souffler » sur leur journée en leur proposant des temps de jeux extérieurs quand cela est possible.

3.2.4 Les régimes alimentaires particuliers

Ils concernent les enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, maladie chronique...). Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) est mis en place. La Farandole doit être associée à sa signature. La famille devra alors fournir un panier repas qui sera conservé dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité réglementaire. Ce projet identifie les personnes responsables et précise la conduite à tenir en cas d'accident allergique. Si l'allergie est sévère, l'enfant est muni d'une trousse contenant le traitement d'urgence. Le SAMU est appelé dès que les premiers symptômes apparaissent. Ce projet concerne également les goûters.

3.3. L'accueil du soir

3.3.1 Le déroulement

Les enfants sont cherchés par les animateurs à la sortie des écoles. Les enfants reviennent à l'accueil afin de prendre le goûter, fourni par l'Accueil.

Le goûter pourra se prendre parfois à l'école élémentaire. Dans ce cas, les parents seront prévenus par un affichage sur la porte de l'accueil La Farandole.

Après le goûter, les animateurs propose les activités du soir. Les enfants peuvent choisir ce qu'ils ont envie de faire, y compris de jouer librement ou de ne rien faire.

Des activités pourront parfois être proposées à l'extérieur, un affichage sera aussi mis en place dans ce cas.

3.3.2. La composition du goûter

Il est équilibré et composé de produits locaux, et de préférence bio. Il est établi sur une semaine par le traiteur « Les Petites Papilles »



3.4. Les mercredis et les vacances

3.4.1. Une journée type

8h00 à 9h00	Accueil du matin : les enfants peuvent participer à des ateliers libres en autonomie et/ou ateliers dirigés.
9h00 à 9h30	Les enfants peuvent prendre un goûter tiré du sac, fourni par les parents.
9h30 à 11h30	Des activités sur le thème de l'accueil sont proposées.

11h30 à 12h00	Les enfants peuvent jouer librement à l'extérieur ou dans leurs espaces sous la surveillance d'un animateur. La maîtresse de maison effectue la mise en place des tables. Avant de passer au repas, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent à table.
12h00 à 13h00	Un enfant lit le menu du jour et le service est effectué par la maîtresse de maison accompagnée par l'équipe d'animation. Les enfants sont invités à goûter de tout. Après le repas, les enfants participent au débarrassage, au nettoyage et au rangement.
13h00 à 14h00	Ce temps se compose d'activités calmes telles que lecture, dessin, coloriage, perles, jeux de société et petits ateliers proposés par les animateurs.
14h00 à 16h00	Les activités de l'après-midi se déroulent à l'identique de la matinée.
16h30 à 17h00	Avant de goûter, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent à table. Ce temps permet d'échanger sur la journée.
17h00 à 18h00 (vacances) / 18h30 (mercredis)	Les enfants peuvent participer à des temps libres ou des petits ateliers dirigés. Un animateur reste disponible afin de raccompagner les enfants cherchés, d'échanger avec les parents sur la journée et de transmettre des informations si nécessaire.

Les horaires ci-dessus sont à titre indicatif.

3.4.2. Les objectifs des Loisirs du Mercredi

L'accueil du mercredi se veut être, avant toute chose, une véritable coupure dans la semaine de l'enfant, un moment où on prend le temps. Nos objectifs de cette année est d'amener l'enfant à s'épanouir au sein de ses pairs et lui permettre de s'ouvrir aux autres, dans un esprit de tolérance et de respect. Pour cela nous allons parler de "la passion des copains".

3.4.3. Les objectifs des vacances

Les vacances sont l'occasion pour les enfants de vivre des projets différents. Les thèmes et des objectifs spécifiques sont décidés en équipe en amont de chaque période. Ils tiennent compte toutefois des objectifs définis à l'année.

3.5. L'assistance sanitaire



Les animateurs sont autorisés à soigner les enfants blessés sous l'autorité de la directrice. Seuls les médicaments avec photocopie de l'ordonnance peuvent être administrés. Tous les soins prodigués sont systématiquement notés sur le registre de soins. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. Les trousse ont été complétées avant le démarrage de l'accueil. Toutes informations concernant l'état de santé des enfants doivent être transmises à la directrice. L'assistante sanitaire de référence est Maud, détentrice du PSC1.

3.6. L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps

La loi du 11 février 2005 précise que l'accueil de l'enfant en situation de handicap est l'une des missions des structures d'accueil.

Les objectifs de ces accueils sont de :

- Accepter l'enfant tel qu'il est.
- Donner les mêmes chances à tous les enfants.
- Accompagner l'enfant dans son développement : développer ses ressources et non pas se limiter à évaluer ses manques.
- L'aider à grandir dans le groupe : socialisation, enrichissement mutuel.
- Proposer une ouverture sur le handicap aux enfants et aux familles : vivre au quotidien le respect et la tolérance.
- Avoir un autre regard en tant que professionnels et adultes sur la réalité du handicap.

La préparation à l'accueil se déroule de la manière suivante :

- Lors de l'inscription, un temps est pris avec la famille pour recueillir un maximum d'informations dans le but d'optimiser l'accueil et la prise en charge de l'enfant par l'équipe d'animation : tout problème de santé susceptible d'influer sur l'organisation de l'Accueil est exprimé ; le niveau d'autonomie et le mode de communication de l'enfant sont précisés ; les risques de mise en danger d'autrui et de lui-même sont signalés.
- Des référents sont désignés comme interlocuteurs des familles pour faciliter leurs démarches. Un système d'échange d'informations avec les parents est établi avant l'accueil.
- Les animateurs et la maîtresse de maison sont sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (habillage, appareillage...).
- L'équipe d'encadrement doit veiller à respecter le rythme de vie de l'enfant, et prendre les précautions nécessaires dans la vie quotidienne et lors des activités.

L'objectif principal dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap reste le développement de sa personne, son bien-être et le bien-être de sa famille. Cependant, l'accueil pourrait être impossible dans certains cas : lors d'un handicap lourd (savoir reconnaître que l'on ne peut pas ou que l'on ne sait pas faire), quand l'enfant se met en danger ou met en danger les autres, en cas d'encadrement insuffisant, si l'enfant n'est pas motivé (un enfant qui refuse d'être en collectivité).

L'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire
La Farandole

